

Absents excusés : André SCHREINER et Philippe VERNIER ont donné procuration de vote, respectivement à Louis GESTER et Nathalie PERRIN.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les points sauf mention explicite.

## **I - FORET**

- 1) Approbation des devis du bûcheron et du débardeur pour la prochaine coupe 2016-2017.
- 2) Le prix du stère de bois de chauffage sera maintenu à 46 €.
- 3) Le coût de l'assistance technique ONF, estimée à 800 €, est approuvé : cette prestation englobe l'encadrement de l'exploitation forestière avec le suivi de chantier, la réception de chantier, le cubage et le classement lorsqu'il est nécessaire.

## **II - INDEMNITES D'ASSURANCES**

Validation perception de toutes les prochaines indemnités versées par l'assurance, sans devoir systématiquement solliciter l'accord préalable du conseil municipal.

## **III - RETOUR DES BIENS (RESEAU D'ASSAINISSEMENT) MIS A DISPOSITION DE LA CCVR**

Suite à dissolution de la CCVR au 31.12.2016, il convient de récupérer notre réseau d'assainissement qui avait été mis à disposition de la CCVR, à titre gratuit.

## **IV - ACTIONS JEUNESSE CCVR**

Lors du dernier Conseil Municipal, il avait été décidé de ne pas valider le renouvellement de la prestation des Francas. Néanmoins, compte tenu des actions déjà engagées, et des accords à revoir avec PMA, il est retenu de revenir partiellement sur cette décision et maintenir le soutien de la prestation jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

## **V - LOGEMENTS COMMUNAUX ET SALLE DES FETES**

Des travaux sont nécessaires pour la remise en état d'un logement au-dessus de l'école et de la maison 4 Grande rue. Des travaux conséquents sont également à prévoir pour la salle des fêtes suite à un dégât des eaux.

## **VI - LOCATION CHAMPS ET LOGEMENTS COMMUNAUX EN 2017**

Maintien des loyers comme en 2016. Toutefois, pour des raisons de simplification, ils seront arrondis à l'euro inférieur ou supérieur.

Décision CM : validation à l'unanimité sauf 1 abstention.

## **VII - BONS D'ACHAT DE NOEL**

Reconduction du bon d'achat d'une valeur de 45 € pour les personnes du village âgées de 70 ans et plus. Cette année 79 personnes sont concernées.

## **VIII - ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Le Maire est élu délégué titulaire et le premier Adjoint, délégué suppléant.

### **INFORMATIONS**

- **Soyez très vigilants**, plusieurs cambriolages ont eu lieu sur la commune ces dernières semaines. Le Conseil Municipal a validé l'extension de la vidéo protection au cœur du village.
- Le **lotissement SUR LES POULOTS** est totalement achevé. Le solde de cette opération est excédentaire pour la commune.
- Le **Comice agricole** se déroulera au centre de DUNG le **2 septembre 2017**.
- La **déchetterie de DESANDANS** sera fermée **samedi 31 décembre 2016**.
- La **cérémonie des Vœux du Maire** aura lieu **vendredi 13 janvier 2017 à 18 heures 30** à la salle des fêtes.

### **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

du **24 décembre 2016 au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

Une permanence sera néanmoins tenue le samedi 31 décembre de 10h à 12h par Daniel LEBOEUF pour recevoir les dernières inscriptions de l'année sur les listes électorales.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire : 06.70.27.28.98



BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A CHACUN



La Commission Information